LA MEGA TEUF DES D'JEUNS*

Ambiance Dance

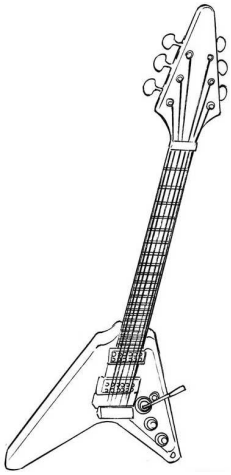

Concert Rock

Démo Hip-Hop

Cocktail
(Sans Alcool)

Entrée 2 EUR
(une boisson incluse)

10 AVRIL 2010 à 20H30

SALLE DES FETES - BAINVILLE / MADON

* Soirée musicale pour les jeunes de 11 à 18 ans

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs (voir au dos ou imprimé disponible sur http://www.bainville.fr). Encadrement assuré par des adultes. Pour toute demande d'information : megateuf@bainville.fr

communauté de communes moselle et madon

Association Nationale de PRÉVENTION en ALCOOLOGIE et ADDICTOLOGIE
Comité Départemental de Prévention

COMMUNES DE
BAINVILLE SUR MADON, THÉLOD
ET VITERNE

Familles rurales
Vivre mieux !

LA MEGA TEUF DES D'JEUNS **Programme**

The Pretty Monkeys
Des jeunes locaux en concert !

Démonstration de Hip-Hop par le groupe Street Harmony

Ambiance Discothèque
Jusqu'à 01H00

. . . . . .

Autorisation Parentale

A rendre signée et complétée en mairie de Bainville avant le 2 avril 2010

Je soussigné(e) : Madame, Monsieur : ……..……...
Nom / Prénom du (des) jeune(s) : ……...
Adresse : ……..
Commune : ……..
E-mail : ……..……
Tél fixe domicile : ……. Tél portable parents : ……..…… Tél portable jeune : ……

ORGANISATION ET ASSURANCE

☐ Déclare être responsable de l'enfant susnommé.
☐ Déclare autoriser mon enfant à participer à la « soirée jeunes ».
☐ J'accepte que mon fils/ma fille soit sous la responsabilité des organisateurs du projet et ce pendant toute sa durée (en cas de problème, les organisateurs pourront me joindre par téléphone).
☐ Déclare autoriser les encadrants à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.
☐ Certifie que mon enfant est couvert en responsabilité civile.
☐ Autorise les organisateurs à prendre éventuellement des images des jeunes (photos, vidéo).

TRANSPORT

☐ Autorise mon fils/ma fille à rentrer à son domicile par ses propres moyens et ce sous mon entière responsabilité.
☐ Je m'engage à assurer le transport aller et retour de mon (mes) enfant(s) et ce sous mon entière responsabilité.
Horaire de reprise ……..……. (se présenter au bar).

En cas de non respect des règles de vie collective, l'équipe d'animation se réserve le droit d'annuler l'activité en cours ou de renvoyer toute personne à son domicile.

Fait à ……, le ……/……/2010.
(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du ou des jeunes

Signature du responsable :